

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 12 OCTOBRE 2010

Présents : MM. MINJUZAN, SEBAT, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, ELICHIRY, CASABONNE, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, TEULADE, Mme ECHEPARE, LOUSTAU, IDOPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE-HONDET, VALIANI, Mme FABRE, BELLOT, CARSUZAA, GOINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, UTHURRY, GAILLAT, DOMECCQ, Mme QUEHEILLE, GARROTE, BRUGIDOU, Mme BARBET, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, Mme CABELLO, MALEIG, GINIEIS, MAILLET, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, Mme MIRANDE, Mme SEGAUD.

Pouvoirs : Marie-Lyse GASTON à Dominique QUEHEILLE
Nathalie REGUEIRO à Elisabeth SALTHUN-LASSALLE

Suppléants : Raymonde SOARES suppléante de Gérard URRUSTOY
Michèle CASADOUMECQ suppléante de David LAMPLE
Jean LABERDESQUE suppléant de Jean LOUSTALET
Georgette SALHI suppléante de Yves TOURAINE

Excusés : André BERNOS, Anne-Marie BARRERE, Henri GIMENEZ, Jean SARASOLA, Aimé SOUMET, Gérard FRECHOU, Louis REY, Gérard LEPRETRE, Fabien REICHERT, Gilles BITAILLOU

RAPPORT N° 8

CONTRAT DE PAYS : 2008-2012

M. UTHURRY indique que depuis début 2008, la Région et le Syndicat Mixte du Pays d'Oloron Haut Béarn travaillent avec les différentes intercommunalités membres afin d'établir le contenu du futur Contrat de Pays pour les années 2008-2012.

Les axes stratégiques de développement retenus sont les suivant :

- Economie,
- Services à la population
- Habitat
- Développement durable
- Ingénierie

Dans le cadre de ce contrat de Pays, les actions de la CPPO seraient les suivantes :

AXE ECONOMIQUE

- Opération Urbaine Collective (artisanat, commerce).
- Création d'une pépinière d'entreprises (Lanneretonne). Coût 720 000 € HT
- Equipement Très Haut dédit des Parcs d'Activités (1^{ère} phase Gabarn).
- Extension du Parc d'Activités du Gabarn. Coût : 700 000 € HT
- Aménagement du Parc d'Activités de Tembous 3. Coût : 910 000 € HT
- Requalification du Parc d'Activités du Camou existant et amorce de la 1^{ère} phase. Coût : 50 000 € HT
- Création d'un centre de collecte. Coût : 220 000 € HT

AXE SERVICES A LA PERSONNE

- Culture
 - Création du réseau de lecture publique (aménagement des points- lecture et des bibliothèques-relais sur le territoire – 1^{ère} phase). Coût : 80 000.00 € HT.
 - Animation du réseau lecture publique. Coût : 40 000 €/ an.
 - Création de l'atelier Marionnettes et formes animées. Coût : 200 000 € HT
- TIC
 - Système de base de données et accès internet. Coût : 200 000 € HT
- Patrimoine :
 - Création du CIAP. Coût : 4 500 000 € HT

AXE HABITAT

- Charte architecturale et paysagère intercommunale. Coût : 50 000 € HT

D'autres opérations, qui méritent davantage de réflexion et de maturation feront l'objet d'un avenant.

Les opérations CCPO feront l'objet de dossiers déposés individuellement et ainsi par conséquence de délibérations du Conseil Communautaire avec inscriptions au budget soit de fonctionnement, soit d'investissement.

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **ADOPTE** le présent rapport,
- **VALIDE** les propositions pour le Contrat de Pays 2008 - 2012,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager les démarches nécessaires pour la signature du Contrat de Pays.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 12 octobre 2010

Suivent les signatures

Le Président,

Jean-Etienne GAILLAT